



## Développement durable et territoires

Économie, géographie, politique, droit, sociologie

Vol. 3, n° 3 | Décembre 2012

Varia

---

# Éditorial : Le développement durable en transition...

*Editorial : Sustainable Development in Transition...*

**Bruno Villalba**

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/9503>

DOI : [10.4000/developpementdurable.9503](https://doi.org/10.4000/developpementdurable.9503)

ISSN : 1772-9971

### Éditeur

Association DD&T

### Référence électronique

Bruno Villalba, « Éditorial : Le développement durable en transition... », *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 3, n° 3 | Décembre 2012, mis en ligne le 09 décembre 2012, consulté le 22 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/9503> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.9503>

---

Ce document a été généré automatiquement le 22 septembre 2020.



*Développement Durable et Territoires* est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International.

---

# Éditorial : Le développement durable en transition...

*Editorial : Sustainable Development in Transition...*

**Bruno Villalba**

---

- 1 Le 26 juin 2012, l'Association DDT organisait une Journée interdisciplinaire consacré au thème suivant : « Le développement durable : Concept sous-exploité ou idée dépassée ? ».



- 2 Il s'agissait d'interroger les controverses portant sur l'utilité heuristique de ce concept, plus de 20 ans après son entrée dans les champs scientifique et politique. L'un des

enjeux était également de nous positionner, en tant que réseau de chercheurs, sur la posture scientifique à adopter face à ce concept, mais aussi de la nécessaire prise en considération de ses modalités d'utilisation (ou de rejets) par les acteurs sociaux et politiques. En tenant compte de ces deux pôles — sous-exploité ou dépassé —, la journée souhaitait établir une forme de bilan sur la manière dont cette notion peut être, à nouveau, interrogée. Inutile de préciser que nous n'avons ni épuisé le sujet ni obtenu un consensus en faveur de l'un ou l'autre pôle<sup>1</sup>. Cette journée a ainsi permis de mettre en évidence les pluralités d'interprétation et d'utilisation de cette notion, mais aussi de montrer combien le Développement Durable est désormais banalisé dans le débat public, au point que l'on assiste à l'émergence de nouveaux concepts, qui entendent le doubler par sa gauche ou par sa droite... L'actualité politique en témoigne.

## Débattre sur la transition

- 3 La conférence environnementale (14 et 15 septembre 2012) s'est centrée sur la question de la transition écologique. Cette conférence avait pour objectif de dresser la feuille de route du gouvernement nouvellement élu, en matière d'orientations écologiques<sup>2</sup>. Mieux encore : il s'agissait d'impulser une nouvelle direction, décisive, à la politique générale de l'État et ainsi de faire de l'enjeu écologique l'un des axes — sinon l'axe... — de cette nouvelle orientation. La Conférence s'est construite à partir du constat que la situation écologique globale s'était aggravée ces dernières années. Le Grenelle de l'environnement, organisé quelques années plus tôt, était lui aussi construit à partir du même diagnostic. Dès lors, la dimension incontournable de l'enjeu écologique imposerait un sursaut, non seulement dans la manière de produire les politiques publiques, mais aussi dans l'orientation du projet général de la société. La transition écologique doit répondre à ce double objectif ; avec bien évidemment le souci que cette transition fasse l'objet d'une procédure participative — passage obligé de la rhétorique politique actuelle.
- 4 La transition écologique du gouvernement Hollande est donc avant tout une procédure de conciliation entre la nécessité réaffirmée de la croissance économique et la prise en compte de l'écologie comme facteur de cette croissance. L'alchimie est délicate à réaliser : les concepts qui ont ainsi tenté d'y parvenir ont d'abord mis du temps à s'imposer (du développement durable à la RSE) et on peut estimer que les résultats n'ont pas nécessairement abouti à un équilibre entre le pôle écologique et le pôle économique. Plus fondamentalement, on peut envisager que cette transition écologique s'inscrit en fait dans l'hypothèse que les contraintes écologiques (énergie, biodiversité...) ne sont en rien des enjeux irréversibles (en raison de leurs finitudes), mais des problèmes qu'il s'agit de reformuler pour les concilier avec les objectifs de la productivité industrielle. Ce vaste chantier se concentre sur plusieurs axes, avec, prioritairement, celui de l'énergie.

## Vers quelle transition énergétique ?

- 5 La conférence sur la transition énergétique, qui s'est ouverte le 29 novembre 2012, avait pour objectif de particulariser les modalités de la transition écologique sur la délicate question de l'énergie. Les travaux doivent inspirer une loi de programmation à l'automne 2013 et construire une France sobre en carbone. Cette transition insiste ainsi


tout particulièrement sur l'importance de l'innovation technologique comme vecteur de cette conciliation. L'ambiguïté de l'actuel gouvernement — qui en cela perpétue une tradition française — sur la question nucléaire est symptomatique. Certes, F. Hollande s'est engagé à diminuer le nombre de réacteurs en service, mais il n'a pas pour autant renoncé au développement de la recherche fondamentale sur l'énergie nucléaire. L'arrêt de la centrale EPR de Flamanville, ce réacteur nucléaire de troisième génération censé promouvoir la politique française dans ce domaine, n'est pas à l'ordre du jour<sup>3</sup>. À partir du moment où l'on permet une continuité du programme électro-nucléaire (par une amélioration de son dispositif technique), on continue à maintenir l'hypothèse de la viabilité d'un projet de société basé sur la possibilité de produire de plus en plus d'énergie et sur la capacité des individus à en consommer de plus en plus. Alors même qu'il n'y a toujours pas de réversibilité possible en l'état actuel des connaissances sur les déchets, le démantèlement des centrales... Alors que rien n'assure nos sociétés de pouvoir faire face à la charge financière des conséquences de cette énergie (sécurité et maintenance). Et que notre capacité à construire une mémoire du risque sur des centaines d'années est encore à démontrer... La transition énergétique propose finalement la vision d'un projet de société fondé sur la croissance économique, davantage axé sur une approche qualité (source de l'énergie produite et ses modes d'utilisation), avec une forte dimension redistributive.

- 6 Matérialisons un peu plus l'ambivalence de cette transition. Les mobilisations autour de l'extension de l'aéroport de Notre-Dame des Landes sont exemplaires de cette difficile conciliation des intérêts économiques immédiats avec une prise en compte des temps longs de l'écologie. Les protagonistes récitent une partition bien rodée : emplois *versus* nature, vitesse *versus* qualité de vie, innovation *versus* biodiversité, etc. Les argumentaires pourraient laisser supposer une équivalence des postures. Pourtant, si l'on reprend les termes mêmes énoncés dans les intentions de la transition écologique, ce face à face ne devrait plus guère avoir de justification. S'il s'agit d'opérer une transition énergétique, comment continuer à promouvoir la mobilité — et ce qu'elle nécessite de consommation de ressources — comme vecteur de création de la richesse ? S'il s'agit de privilégier la préservation des ressources naturelles, comment justifier la préemption de terres agricoles, d'une atteinte irréversible à un écosystème fragile ? La mobilisation actuelle n'est effectivement pas un remake du Larzac. Elle porte sur des enjeux qui n'ont pas de dimension critique — au sens d'un seuil atteint : biodiversité, ressources naturelles non-renouvelables... Elle témoigne de la difficulté à réellement matérialiser sur un territoire une politique qu'il est aisé de décliner dans des intentions trop générales. La transition écologique doit pouvoir aussi s'incarner sur le territoire de Notre-Dame des Landes. La décision du gouvernement Hollande sur ce dossier témoignera de l'inflexion réelle d'une politique gouvernementale à l'égard des enjeux écologiques. ***Soit la situation d'urgence écologique, reconnue par les promoteurs de cette transition prendra la forme d'un abandon du projet de l'extension, soit cette situation d'urgence sera reformulée au point que l'extension sera même présentée comme un gain écologique... À suivre...***

## JIDD Santé et Développement durable

- 7 Ces questions (difficiles conciliations entre un objectif de développement et une prise en compte de la complexité des situations écologiques et sociales, incertitudes

scientifiques, nécessité de renforcer l'indépendance de la recherche scientifique, etc.) ont fait l'objet d'interrogation lors de la Journée Interdisciplinaire du 30 novembre 2012 consacrée au thème : « Santé et développement durable : progrès technique, innovation et enjeux socio-économiques<sup>4</sup> ».






JOURNÉE INTERDISCIPLINAIRE SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE  
**Santé et développement durable : progrès technique, innovation et enjeux socio-écologiques**

Lille, le 30 novembre 2012  
 Université Catholique de Lille  
 Campus St Raphaël, amphî Foo1  
 83 Bd Vauban

8h45 : Accueil des participants  
 9h00 : Introduction générale  
 9h15 : Régine Boutrais, sociologue, Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail  
 « La santé environnementale, un enjeu de société et de développement »  
 10h15 : Thérèse Lebrun, économiste INSEEM, Université Catholique de Lille « Santé et développement durable : enjeux et perspectives »  
 11h15 : Pause  
 11h30 : Mathieu Meerpoel, juriste, Faculté Libre de Droit, Lille  
 « Une réponse juridique surprenante à l'incertitude d'un risque sanitaire : Etude de la jurisprudence française sur les antennes relais de téléphonie mobile. »  
 12h30 : Déjeuner libre  
 14h00 : Fernand Doridot, philosophe et ingénieur, ICAM, Lille  
 « Nanotechnologies : gouvernance, éthique et enjeux de société »  
 15h00 : Michel Fernex, médecin, Université de Bâle  
 « Nucléaire commercial et santé »  
 16h00 : Philippe Richard, médecin, membre du Réseau Environnement Santé « Perturbateurs endocriniens et santé : quelles solutions ? »  
 17h00 : Clôture de la journée

JOURNÉE LIBRE ET GRATUITE  
 Merci de prévenir de votre venue avant le 23 novembre (florie.delcour@icl-lille.fr / 03 59 31 50 63)

Journal organisé par l'Association Développement durable et territoires, un partenaire de la revue Développement durable et territoires (http://developpementdurable.ird.fr, la Maison Européenne des Sciences de l'Homme et de la Société (www.mesh.fr) et l'Institut du Développement Durable et Responsable (http://icdr.lille.fr)

- 8 La journée a mis en évidence la nécessité de reformuler cet enjeu — la santé — en tenant compte d'une grande incertitude au sujet des interactions entre santé et environnement. Elle a aussi souligné combien la santé est de plus en plus un enjeu financier (soit en termes de rationalisation des dépenses ou d'optimisation des ressources, soit en termes d'investissement et d'innovation...). Cela pose des questions sur la mise en risque des enjeux de santé, de l'acceptabilité du risque (ce qui pose la question de l'utilisation du principe de précaution), de la qualité de l'expertise, des procédures de négociation (enjeux participatifs), du décalage de temporalités entre l'évaluation et l'innovation technologique...

## Nouveau numéro : *varias* et cie

- 9 Le nouveau numéro de la revue DD&T débute avec des Varias. Deux textes reviennent sur les enjeux des trames vertes urbaines – thème déjà abordé dans un dossier du précédent numéro et qui étaient initialement destinés à abonder ce dossier : le premier, signé Jacques Stambouli, concerne « L'évaluation des trames vertes urbaines : apports et limites de la socio-économie des transports » ; le second, d'Étienne Grésillon, Marianne Cohen, Julien Lefour, Lydie Goeldner et Laurent Simon, porte sur « Les trames vertes et bleues habitantes : un cheminement entre pratiques et représentations. L'exemple de la ville de Paris (France) ». Ensuite, Betty Queffelec propose quelques « Réflexions juridiques sur l'articulation entre biodiversité et planification de l'espace maritime en contexte transfrontalier – illustration franco-

belge ». Rym Mtibaa, Jacques Méry et André Torre s'interrogent pour leur part sur « La problématique du stockage des déchets ménagers et assimilés face au changement d'échelle de planification en Région Île-de-France ». Enfin, le dernier texte, sous la plume de Thierry Linck, aborde la question des appropriations de l'immatériel en faisant dialoguer économie et patrimonialisation.

- 10 Ce numéro se poursuit avec un mini-dossier, coordonné par Jean Brot, Hubert Gerardin et Abdelillah Hamdouch, qui offrent quelques jalons pour une confrontation entre « Développement durable et processus de développement : contraintes institutionnelles et expériences territoriales ». Trois textes permettront de cerner quelques dimensions de cette problématique : Amandine Adamczewski, Jean-Yves Jamin, Benoît Lallau et Jean-Philippe Tonneau se proposent d'interroger le rapport au foncier (« Investissements ou accaparements fonciers en Afrique ? Les visions des paysans et de la société civile au Mali ») ; Sandra Kendo, pour sa part, aborde les enjeux financiers de la micro-finance (« Développement du secteur financier et financement de l'activité agricole dans un contexte de crise alimentaire : quelle place pour la micro-finance ? »). Pour finir, Pauline Lacour et Jean-Christophe Simon sondent le Mécanisme pour un Développement propre (« Quelle intégration des pays en développement dans le régime climatique ? Le Mécanisme pour un Développement Propre en Asie »).
- 11 Dans la rubrique « Point de vue », Sandrine Manusset aborde les impacts psychosociaux des espaces verts dans les espaces urbains. Signalons pour finir plusieurs fiches de lectures qui pourront nous donner quelques idées de livres à offrir, en ces temps de fêtes de fin d'année !
- 12 **La revue *Développement durable et territoires* vous souhaite de bonnes fêtes 2012, et nos meilleurs vœux (durables) pour l'année 2013.**

---

## NOTES

1. Cette journée donnera lieu à un compte rendu qui devrait paraître dans le prochain numéro de DDT.

2. L'objectif proprement politique est de promouvoir une « vision » politique différente de celle mise en place par le gouvernement de Nicolas Sarkozy, issue du Grenelle de l'environnement. Voir *Regards sur l'actualité*, « Le grenelle de l'environnement », n°338, 2008 ; Deguerge Maryse, 2011, « Les antilogies des lois Grenelle de l'environnement », in *Mélanges en l'honneur d'Etienne Fatôme, Bien public, bien commun*, Paris, Dalloz, p. 123-127 ; Demilly S., *Rapport sur le contrôle de la mise en œuvre du Grenelle*, 30 mars 2011, <http://www.assemblee-nationale.fr/13/rap-info/i3295.asp>

3. Alors même que son coût ne cesse de s'alourdir... EDF a annoncé le lundi 3 décembre 2012, un nouveau surcoût de 2 milliards d'euros pour la construction de l'EPR de Flamanville (Manche), portant la facture de ce projet de réacteur nucléaire de troisième génération à 8,5 milliards.

4. Journée organisée par l'Association Développement durable et territoires, en partenariat avec la revue *Développement durable et territoires* (<http://developpementdurable.revues.org/>), la Maison Européenne des Sciences de l'Homme et de la Société ([www.meshs.fr](http://www.meshs.fr)) et l'Institut du Développement Durable et Responsable (<http://iddr.icl-lille.fr/>).

---

## INDEX

**Mots-clés** : santé, transition, transition écologique

## AUTEUR

### BRUNO VILLALBA

Bruno Villalba est maître de conférences à l'Institut d'Études Politiques de Lille et membre du Centre d'Études et de Recherches Administratives Politiques et Sociales (CNRS-UMR 8026). Ses recherches portent sur la sociologie de l'environnement (les publications peuvent être consultée sur le site prof). Il est directeur du comité de rédaction de la revue numérique *Développement durable et territoires* et membre du comité de la revue *Études Rurales*. Il dirige le comité scientifique du programme Infrastructures de Transports Terrestres, ECOSystèmes et Paysages (ITTECOP)